



Rapport 2019
Développement durable

Sommaire

02

L'édito
de Mathieu Petithuguenin

04

Répartition des activités
PAPREC en bref

38

Tableaux
d'indicateurs RSE

06

Le groupe PAPREC,
25 ans de croissance
et d'innovations

14

PAPREC,
une société au service
de ses clients

24

PAPREC, accélérateur
de la transition vers
une économie plus sobre

30

PAPREC, employeur
responsable et local



UNE PRISE DE CONSCIENCE FONDAMENTALE

L'édito de Mathieu PETITHUGUENIN

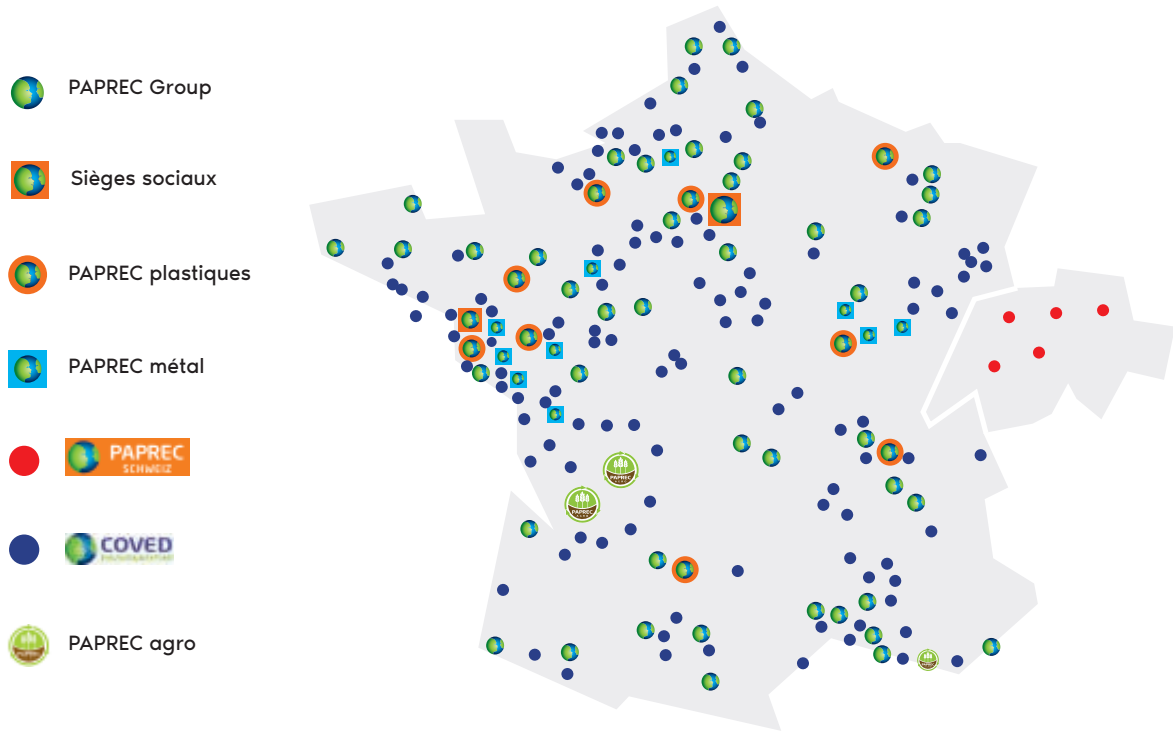
Directeur délégué

L'année 2019 a été marquée en occident par l'accélération de la prise de conscience mondiale de la nécessité de changer de modèle pour aller vers une économie plus circulaire. Notre conscience collective admet désormais que les ressources de notre planète ne sont pas infinies et que le modèle consistant à extraire, consommer puis jeter ne sera plus valable longtemps. Cette prise de conscience est une immense opportunité pour notre métier historique, le recyclage, et jamais la raison d'être de notre entreprise n'a autant été en phase avec les aspirations des citoyens. Et pourtant 2019 a paradoxalement été l'une des années les plus dures pour le métier du recyclage avec des cours de matières premières issues du recyclage (papiers, ferrailles, plastiques) qui ont dévissé pour se retrouver proche ou en dessous de leur niveau de 2008.

Ce contexte de marché très particulier n'a pourtant pas empêché PAPREC de consolider sa position de leader du recyclage en France avec désormais 10 000 salariés répartis sur 257 sites. Le Groupe a ainsi traité plus de 12 millions de tonnes de déchets en 2019, pour un taux de recyclage global de plus de 77%. PAPREC voit aussi confortée sa position de 3^e acteur national de la gestion de déchets, avec une offre considérablement étoffée pour valoriser les déchets qui ne peuvent pas être recyclés : retour à la terre des déchets compostables ; production de CSR ; valorisation énergétique... Ce sont pas moins de 54 000 MWh d'électricité et près de 9 millions de MWh de biogaz qui ont été produits et injectés dans les réseaux en 2019.

Gageons que ce paradoxe de 2019 soit un bon indicateur pour le futur : la recherche d'une planète plus verte est devenue un mouvement si fondamental que même les plus violentes tempêtes ne peuvent pas l'arrêter. Si cette prévision doit s'avérer juste, les entreprises comme PAPREC, précurseur et aujourd'hui moteur de ce grand changement ont un bel avenir.

Répartition des activités



Grands événements

EXTERNES

- 1972**
Création du principe de pollueur-payeur
- 1991-92**
Rapport Riboud-Beffa et création d'Eco-Emballages
- 1992**
Loi Lalonde contre les dépôts sauvages
- 2009-2010**
Les lois Grenelle I et II fixent pour la France des objectifs de réduction de la production de déchets, du stockage et de l'incinération, et une hausse des taux de recyclage
- 2014**
Le plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020 qui découle de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe l'objectif de diviser par deux la quantité de déchets mis en décharge d'ici 2025
- 2018**
La Chine durcit considérablement ses critères d'importations pour les plastiques et papiers-cartons issus du recyclage
- 2018-19**
Publication de la Feuille de Route de l'Économie Circulaire (FREC)
Loi Anti-Gaspillage du gouvernement qui affirme l'objectif de collecter 100% des déchets recyclables d'ici 2025

PAPREC en bref



UNE ENTREPRISE EN CROISSANCE

1 407 M€

de chiffre d'affaires
(30% de croissance annuelle
moyenne en 20 ans)

128 M€

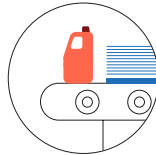
Montant des
investissements industriels

2 111 M€

Montant des actifs
industriels

+ 1,7 Md€

investis dans notre
outil industriel et +60
acquisitions volontaires
réalisées en 25 ans



LE RECYCLAGE, NOTRE ADN

12 Mt

de déchets traités

9,5 Mt

de déchets recyclés

77,6 %

Taux de recyclage
global



EMPLOYEUR ENGAGÉ

9 618

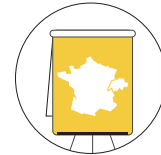
collaborateurs

19,5 %

de femmes

59

nationalités



ANCRAGE LOCAL

257

sites en France
et en Suisse, dont :
136 usines
et 17 agences et sièges
administratifs

3,14 M€

Montant global
mécénat
& sponsoring

100 %

d'emplois directs
locaux

INTERNES

● **1994**
Création de PAPREC :
Jean-Luc Petithuguenin
reprend
une petite
entreprise
de vieux papiers
(45 employés
et 3,5 M€
de chiffres d'affaires)

● **2000**
PAPREC investit
dans le recyclage
des plastiques

● **2004**
PAPREC lance une
offre à destination
des collectivités

● **2005**
1 000 collaborateurs

● **2010**
PAPREC réalise
sa première
acquisition à l'étranger
avec le groupe suisse
Lottner Gruppe

● **2014**
4 000 collaborateurs

● **2015**
Le groupe devient
la première ETI
française à émettre
un Green Bond
(ou obligation verte)

● **2017**
PAPREC achète Coved
Environnement :
le groupe passe
de 4 500 à 8 000
employés pour un
chiffres d'affaires
de 1,3 milliard
d'euros, et devient
le 3^e acteur de la

gestion des déchets
en France
et le 1^{er} recycleur

● **2019**
PAPREC Group,
à travers sa filiale
PAPREC Agro, remporte
le prix Européen
du développement
durable dans la
catégorie « grandes
entreprises » qui
vient conforter
sa stratégie sur
le retour à la terre et
le stockage du carbone

O1





Le groupe PAPREC 25 ans de croissance et d'innovation

En 2019, le groupe a fêté ses 25 ans : vingt-cinq années au cours desquelles PAPREC s'est imposé comme le numéro un français de la gestion des déchets et du recyclage. En quête permanente d'innovation, le groupe n'a cessé d'investir dans un outil industriel performant et répondant aux attentes de ses clients, privés comme publics.

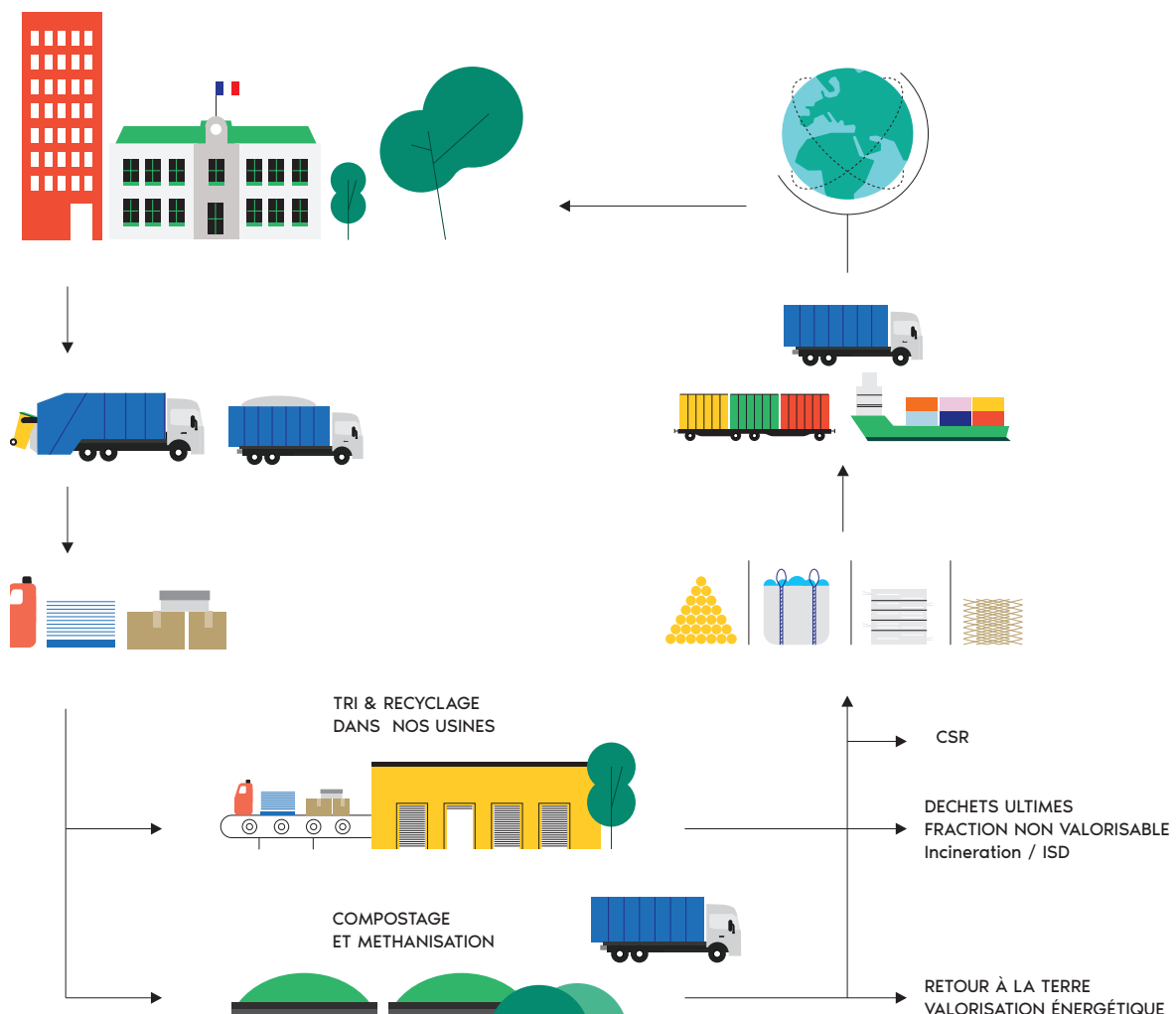
Le modèle économique du groupe PAPREC

Par son activité, le groupe PAPREC est impliqué sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion des déchets : de la collecte auprès de ses clients – collectivités comme entreprises – à la vente de matières premières issues du recyclage, la gestion du déchet ultime ou la valorisation organique.

PAPREC est aujourd'hui le leader français du recyclage et le troisième acteur français de la gestion des déchets. Le groupe a su se positionner

en proposant une offre nationale multi-marchés s'appuyant sur un maillage territorial dense pour offrir une réponse sur mesure aux demandes de ses clients, garantissant les meilleurs taux de recyclage du secteur et une indépendance dans la gestion du déchet ultime (la fraction non recyclable des déchets). Papiers et cartons, plastiques, déchets de chantier, ferrailles, bois : au total ce sont une quinzaine de familles – de déchets qui sont traitées par le groupe – au quotidien.

08



Une entreprise en constante évolution

Un élargissement stratégique pour un modèle économique renforcé

Ces dernières années, PAPREC a considérablement étoffé son offre de services au-delà du recyclage pour progressivement gérer l'ensemble des flux de déchets et des modes de valorisation. Avec l'acquisition de Coved en 2017, qui réalise deux tiers de son activité dans le service aux collectivités, le groupe s'est imposé sur ce marché, a renforcé son activité dans la collecte et son indépendance dans la gestion des déchets ultimes. Le Groupe est passé du statut d'entreprise de taille intermédiaire (avec 4 500 collaborateurs) au statut de grande entreprise (avec près de 10 000 collaborateurs). En 2017, PAPREC a également racheté Ikos Environnement et l'entreprise de transports Deroo. Le groupe s'est associé en 2018 à Altawest, dans Inova Opérations, pour étendre son expertise à la production d'énergie à partir de biomasse et de combustibles solides de récupération (CSR). Grâce à cet élargissement

stratégique, PAPREC a diversifié ses activités sur le CSR, l'enfouissement, la méthanisation, le compostage et l'incinération.

Le contexte réglementaire et international : un défi et une force

Lois Grenelle, plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020, fermeture des frontières chinoises aux importations de déchets plastiques et papiers-cartons, loi sur l'économie circulaire, crise du marché des papiers-cartons, accord industriel sur la réduction des emballages à la source : les lois successives sur l'augmentation des taux de valorisation, la réduction des exutoires pour les déchets ultimes et le contexte international représentent un véritable défi pour PAPREC. Pour y faire face, le groupe a fait de ces enjeux une force en étoffant son offre de services et en continuant à produire des matières premières issues d'un recyclage de qualité, via des investissements massifs dans un outil industriel performant et une adaptation constante aux nouvelles exigences du marché.

8



Une organisation au cœur des territoires

Un maillage territorial dense...

Avec plus de 220 sites industriels, PAPREC est aujourd'hui présent sur l'ensemble du territoire métropolitain français pour gérer les déchets au plus près de ses clients, s'adapter à leurs contraintes et optimiser l'organisation de la logistique des déchets.

...renforcé par les récentes acquisitions...

En 2019, PAPREC a poursuivi sa croissance et su conserver sa rapidité d'action et sa proximité avec ses clients qui font la force du groupe. PAPREC et Coved se sont dotés d'une organisation commune décentralisée opérationnelle en 2019 pour les activités historiques (déchets industriels banals, vieux papiers et ordures ménagères) : cinq directeurs pilotent désormais chacun une direction générale de région et siègent au Comité Exécutif. Les métiers de spécialité (plastiques, D3R...) restent gérés au niveau national.

...au service d'un ancrage local fort

En créant des emplois locaux et durables (684 en 2019), PAPREC Group agit en faveur du développement économique des territoires. Le groupe collabore également activement avec ses parties prenantes locales pour inscrire leur relation dans la durée. PAPREC travaille ainsi avec les Plans locaux d'insertion par l'emploi (PLIE) d'Île-de-France et des Bouches-du-Rhône et Philippe Fanartzis, directeur des relations institutionnelles pour le groupe, représente PAPREC en tant que vice-Président de la Chambre de Commerce de Seine-Saint-Denis, territoire d'origine du Groupe. Portes ouvertes, fêtes locales, expositions dans des médiathèques, ateliers estivaux sur les plages ou interventions auprès de scolaires : PAPREC a déjà accueilli près de 10 000 enfants d'écoles dans des parcours



257

Nombre de sites en France et en Suisse

136

Nombre d'usines

pédagogiques au sein de ses sites et en dehors pour sensibiliser le grand public aux enjeux du recyclage et à ses métiers.

Enfin, les fournisseurs locaux et les PME sont prioritaires dans les décisions d'achats du groupe pour limiter les distances parcourues et favoriser le développement économique local : ils représentent 50% des fournisseurs de PAPREC. Depuis quatre ans, PAPREC évalue ses fournisseurs à partir d'un guide d'achats responsables mis à la disposition de chaque agence.

Une gouvernance pérenne qui facilite la prise de décision

Une grande entreprise familiale

Le capital de PAPREC est détenu en majorité par la famille Petithuguenin, aux côtés de la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et d'investisseurs financiers. Cette organisation familiale, au cœur de l'ADN du groupe, le dote d'une capacité de prise de décisions efficace et rapide.

Une organisation RSE au plus près de la stratégie d'entreprise

Le pilotage de la RSE est directement assuré par la direction générale et le président. Le Directeur du Développement Durable et des Affaires Publiques, Sébastien Ricard, travaille en étroite collaboration avec la direction de PAPREC, pour intégrer ces enjeux fondamentaux dans la stratégie du groupe et les mettre au service de sa performance. La démarche est diffusée et adoptée par l'ensemble des métiers avec la volonté partagée de construire une entreprise à l'image des valeurs de PAPREC.

PAPREC Group, un créateur de synergies

Depuis sa création, PAPREC a eu à cœur de nouer des liens étroits avec des acteurs du secteur de la gestion des déchets. Son président-fondateur, Jean-Luc Petithuguenin est vice-président du Comité exécutif du Bureau International du Recyclage (BIR), une organisation qui fédère les industriels mondiaux du recyclage, et depuis fin 2017, président de sa division papier. PAPREC est aussi membre d'instances trans-sectorielles et internationales œuvrant pour le développement de meilleures pratiques environnementales. Dès 2005, PAPREC adhère au Pacte Mondial des Nations Unies. Depuis, le groupe est membre de l'association des entreprises pour l'environnement (EpE), du Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D), de l'Institut de l'entreprise et de l'association Orée qui travaille sur les questions d'écologie industrielle et territoriale, et de l'Institut de l'Économie Circulaire.



67 %

du capital détenu par la famille Petithuguenin

18 %

de femmes au CA

20 %

d'administrateurs indépendants au CA

Les enjeux RSE du groupe PAPREC

En élargissant ses activités à la gestion de l'ensemble de la chaîne de valeur du déchet, PAPREC est devenu un acteur incontournable du secteur, œuvrant pour la valorisation de chaque déchet et contribuant ainsi de manière intrinsèque au développement durable de la société.

Afin d'identifier les enjeux RSE prioritaires du groupe PAPREC, une dizaine d'entretiens ont été réalisés au début de l'année 2020 auprès de différentes parties prenantes internes au sein de PAPREC afin de juger de l'impact potentiel de l'enjeu sur la pérennité du modèle économique du groupe et de l'importance de l'enjeu pour les parties prenantes externes du groupe (clients, investisseurs, etc.). Ces entretiens ont été complétés par une analyse des risques financier, réglementaire et réputationnel associés à chaque enjeu.

Les enjeux RSE significatifs de PAPREC ainsi identifiés sont présentés dans la matrice de matérialité ci-après. Pour chaque enjeu, PAPREC a identifié l'Objectif de Développement Durable auquel il contribue, confirmant ainsi sa capacité à répondre aux défis du développement durable posés au niveau mondial.

12 Mt

de déchets traités en 2019

En 2015 les Etats membres des Nations Unies ont défini 17 objectifs globaux à atteindre pour contribuer à un avenir durable et plus juste pour tous, afin notamment d'éradiquer l'extrême pauvreté dans le monde.



Afin de refléter l'importance de ses engagements, PAPREC a identifié les cinq objectifs ci-dessous pour lesquels l'activité du groupe peut avoir un rôle significatif à jouer dans l'atteinte de l'objectif :

● Industrie, innovation et infrastructures :

En investissant dans un outil industriel pour assurer les meilleurs taux de valorisation du marché, PAPREC contribue à développer des infrastructures durables sur ses territoires d'implantation.

● Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique :

Le recyclage et la production d'énergie à partir de déchets évitent le recours à des matières premières vierges et ainsi le rejet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

● Villes et communautés durables :

L'activité de collecte et de valorisation des déchets est un maillon essentiel pour favoriser la résilience et l'autonomie des villes et communautés.

● Partenariats pour les objectifs mondiaux :

PAPREC a mis en place des partenariats locaux, nationaux et internationaux avec différents acteurs engagés pour la réalisation de ces objectifs mondiaux (autorités publiques, ONG, fédérations professionnelles, etc.).

● Consommation et production responsable :

Les activités de PAPREC offrent aux industriels la possibilité d'incorporer des matières recyclées et de développer ainsi des produits plus respectueux de l'environnement.





An aerial photograph of a vast, textured, golden-brown surface, possibly a field of dry grass or a large-scale construction site. Several small, white, cylindrical markers are scattered across the surface, casting soft shadows. The overall lighting is warm and directional, creating a sense of depth and texture.

PAPREC, une société au service de ses clients

Très bien implanté sur l'ensemble du territoire métropolitain, PAPREC Group offre des prestations de proximité adaptées à chacun de ses clients – industriels, collectivités et éco-organismes – pour collecter, trier, recycler et valoriser l'ensemble de leurs déchets en ayant recours aux technologies les plus performantes.

La collecte des déchets et le recyclage

La collecte

Premier maillon de la chaîne de la gestion des déchets, elle est l'étape fondamentale en amont du tri, puis du recyclage et de la valorisation. Les quelques 3 500 chauffeurs et ripeurs du Groupe en sont les premiers ambassadeurs, auprès de nos clients comme auprès des citoyens. Ils travaillent main dans la main avec les agents de planning, agents de bascule, mécaniciens et commerciaux, et constituent les piliers de l'ensemble des activités du Groupe.

Le tri et le recyclage

Fort d'un réseau de plus de 250 sites en France et en Suisse, le groupe rassemble un écosystème de métiers diversifiés au service de son activité historique : le recyclage, trieurs, chefs de machines, techniciens et agents de maintenance, conducteurs, chefs d'équipe et responsables d'exploitations œuvrent au quotidien pour offrir aux clients des taux de recyclage exemplaires. Parti de son métier historique, le recyclage du papier et du carton, PAPREC n'a cessé de diversifier les matériaux couverts par son activité et d'améliorer le taux de tri et de recyclage des matières traitées, si bien qu'il propose désormais une offre de valorisation sur près d'une quinzaine

de familles de déchets. Le groupe a massivement investi dans le développement d'un outil industriel performant (chaînes de tri optique, unité de « bottle to bottle », intelligence artificielle, certification des centres de tri, etc.) avec la double volonté d'atteindre les taux de valorisation les plus performants et de recourir le moins possible à l'enfouissement et à l'incinération. Pour répondre aux attentes de ses clients, à l'évolution de la réglementation et du contexte international, PAPREC a enrichi son offre de services avec la vente et l'exportation de matières premières issues du recyclage en faisant de nouveau le pari de l'innovation. Les matières exportées vers la Chine sont désormais transformées en granulés en France et répondent à des standards de qualité de plus en plus exigeants. Fort de ces engagements, le groupe est aujourd'hui reconnu pour la qualité des matières premières qu'il produit.

0,5 %

d'indésirables pour le papier-carton
chez PAPREC (contre les 1,5 % réglementaires)

77,6 %

taux de recyclage global

9,4 Mt

de déchets recyclés en 2019

France Plastiques Recyclage, la pépite française du PET recyclé

2019 a été une année hors du commun pour l'usine de France Plastique Recyclage (FPR) de Limay. L'usine a en effet atteint sa capacité maximale de traitement. Le r-PET, le nouvel or du plastique recyclé, est l'une des rares matières valorisées apte au contact alimentaire après recyclage. Le granulé est désormais vendu 13 000€ la tonne contre 800€ il y a quatre ans. L'usine inclut des technologies performantes comme le tri optique ou la spectroscopie laser, et fournit les plus grands industriels de la grande consommation.

Les métiers de nos usines de tri et de recyclage



Trieur

en supprimant les indésirables des flux, ils sont les garants de la qualité sortante des matières mises en balles.



Conducteur d'engins

il alimente la fosse, aide mécaniquement au tri des déchets, transporte les Matières Premières Issues du Recyclage, et charge les camions.



Chef de presse, de broyeur, d'extrudeuse ou de cisaille

en charge de conduire sa machine, il en règle les nombreux paramètres pour en sortir un produit homogène de qualité.



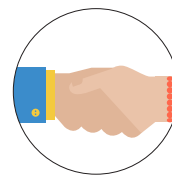
Responsable d'exploitation

il assure la gestion administrative du personnel de l'unité et du stock, il coordonne les activités de production et planifie les chargements de marchandises en coordination avec FCR (la cellule de vente du groupe).



Technicien et agent de maintenance

il effectue l'entretien préventif des machines, maintient les outils de production en bon état de fonctionnement, détecte les pannes et réalise des dépannages.



Chef d'équipe

il encadre l'équipe de trieurs et remonte les dysfonctionnements de la chaîne auprès du responsable d'exploitation.



Le retour à la terre



PAPREC a développé ces dernières années une offre de compostage des déchets verts et dispose de plusieurs sites dédiés.

La division PAPREC AGRO valorise ces déchets dans une logique de retour à la terre pour mieux stocker le carbone dans les sols (trajectoire des 4 pour mille) et soutenir le développement d'une agriculture de qualité. Le projet a d'ailleurs été lauréat du Prix du Développement Durable de la Commission Européenne en 2019.

Le développement de cette offre permet à PAPREC de se positionner en cohérence avec les mesures prises dans le cadre de la Économie circulaire, qui impose notamment à partir de 2024 l'obligation de tri des biodéchets.

3

sites de compostage

20 Kt

de compost normé produits par an

La valorisation énergétique

La production de CSR

Afin de permettre une valorisation des déchets ne pouvant pas être recyclés directement, PAPREC a développé une offre de production de Combustible Solide de Récupération (CSR) à partir de ces déchets.

Le Groupe dispose aussi de deux installations de Tri Mécano-Biologique (TMB) pour séparer la fraction recyclable métallique d'un côté des fractions combustibles valorisable en CSR d'une part et humides compostables d'autre part.

PAPREC produit environ 50 000 tonnes par an de combustibles solides de récupération : générés à partir des refus de tri, ils sont revendus par PAPREC, broyés, et utilisés dans des industries en

mélange avec des combustibles traditionnels. PAPREC contribue ainsi à son échelle à l'atteinte des objectifs réglementaires cités dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui vise à réduire de 50% la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025. L'enjeu réglementaire est important car les unités de CSR peuvent permettre à la France d'asseoir son indépendance décarbonée.

La production d'énergie verte

Le groupe a investi considérablement ces dernières années pour produire de l'énergie verte à partir des centres de stockage de déchets qu'il exploite. Ce sont ainsi 48 606MWh d'électricité verte et près de 9TWh de biométhane produits en 2019 et injectés dans les réseaux.

50 Kt

de CSR produits par an



La gestion des déchets ultimes

42.4 GW

de chaleur produite
en autoconsommation en ISDND

8.9 TWh

de biométhane injecté dans le réseau

L'incinération

Pour être présent sur l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets, PAPREC propose à ses clients un traitement responsable des déchets ultimes, déchets pour lesquels aucune forme de valorisation n'est possible dans les conditions économiques et techniques actuelles.

En 2018, PAPREC s'est associé à Altawest dans Inova Opération, une entreprise de construction et de gestion d'unités de valorisation énergétique des déchets. L'enjeu est de produire à la fois de l'énergie renouvelable compétitive, et de proposer un compostage de qualité pour un retour à la terre de la matière organique, dans le respect de l'environnement.

En parallèle, le groupe maintient ses efforts pour améliorer toujours plus les taux de recyclage des déchets collectés.



Le stockage

Conscient de la nécessité de se munir d'une offre de services complète, le groupe PAPREC a étoffé ces dernières années – notamment via l'acquisition de la société Coved – son offre de gestion des déchets ultimes, non-valorisables dans les conditions techniques et économiques actuelles. Trieurs, chefs de machines, techniciens et agents de maintenance, conducteurs, chefs d'équipe et responsables d'exploitations œuvrent au quotidien pour permettre de valoriser ces déchets.

Au total, environ un million de tonnes de déchets ultimes est géré dans 18 ISDND sur le territoire, via Coved Environnement et Terralia, les deux filiales du groupe.

Soucieux d'agir avec exemplarité, PAPREC s'est mobilisé pour produire des installations de stockage étanches, contrôlées, réversibles et avec une emprise au sol limitée. L'intégration paysagère, la préservation de la biodiversité et la limitation des pollutions des sols, de l'air et de l'eau sont trois enjeux majeurs pour ces sites classés « installations pour la protection de l'environnement ». Des activités connexes sont installées sur les sites – apiculture, plantations d'arbres ou éco-pâturage – et des partenariats liés avec des associations de protection de l'environnement dessinent aujourd'hui les premiers pas d'un engagement croissant de PAPREC sur ces sujets.

Ces installations se veulent de véritables vitrines technologiques en rassemblant des innovations telles que la mise en balles des déchets ultimes ou la valorisation énergétique des biogaz (en mêlant les matières stockées à des matières fermentables).

En 2019, PAPREC a investi 11 Millions d'euros dans ses centres de stockage pour en assurer l'exemplarité environnementale.



150

emplois directs liés à l'activité de stockage

29

centres de stockage de déchets ultimes



Les collectivités

PAPREC n'a cessé d'élargir son offre de services aux collectivités depuis sa création en 2004. L'intégration de Coved a marqué une étape en permettant au groupe de devenir en 2018 le n°1 du tri de la collecte sélective en France. Collecte des déchets et des ordures ménagères, tri, gestion déléguée des centres de tri, nettoyage, gestion des déchetteries, reprise des matières ou stockage des déchets : PAPREC propose une large gamme de services à ses clients pour collecter et valoriser leurs déchets, quelle que soit leur nature.

Les taux de collecte et de valorisation exemplaires atteints grâce au savoir-faire historique du groupe et à son investissement dans des technologies de pointe font la différence auprès de ses clients et ont permis en 2019 le gain ou le renouvellement de grands contrats publics. En parallèle, PAPREC veille en permanence au maintien d'un dialogue régulier avec ses parties prenantes – clients, associations, riverains pour réduire les nuisances aux abords des sites et sensibiliser aux métiers de la collecte et de la valorisation des déchets.

Quelques contrats majeurs gagnés ou renouvelés en 2019

CONTRATS GAGNÉS :

Coulommiers (collecte et tri OM),
Le Blanc-Mesnil (collecte), Le Grand Nancy (tri OM), Ville du Mans (NCI Paysage, filiale de PAPREC), la Communauté de communes Bassin Arcachon Nord (Coban Atlantique – collecte et tri OM), le Grand Charolais et Nantes Métropole (collecte et tri OM).

CONTRATS RENOUVELÉS :

La Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (collecte et tri des OM),
Le Grand Est (Communauté de communes de Saint-Amarin), Laval (Délégation de service public).

Les éco-organismes

Le principe de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) consiste à transférer la responsabilité de la fin de vie des déchets produits au producteur. Dans ce cadre, en France une dizaine d'éco-organismes spécialisés (meubles, emballages, médicaments, etc.) ont ainsi été désignés pour développer les filières de valorisation de ces déchets. L'Union Européenne incite à la généralisation de ces filières REP, qui passeront à 21 (contre 14 actuellement). En tant que professionnel de la collecte et de la

valorisation des déchets, PAPREC compte parmi ses clients des éco-organismes qui lui confient cette activité. Le groupe collabore également directement avec les éco-organismes pour assurer des taux de collecte performants pour certains types de déchets : PAPREC D3E collecte par exemple les Déchets d'équipements électriques et électroniques (les DEEE ou D3E) ménagers en partenariat avec les éco-organismes spécialisés pour assurer leur acheminement vers les centres de tri.

Les entreprises

Mise en place du matériel de stockage, collecte des déchets, tri et valorisation, gestion des déchets dangereux, gestion déléguée des sites industriels, gestion déléguée des équipements techniques, destruction confidentielle de document et reprise des matières : PAPREC Group est sur tous les fronts pour proposer à ses clients industriels un panel complet de gestion des déchets.

Fort de son expérience, PAPREC a cette année encore su gagner la confiance d'entreprises à la recherche de solutions performantes, d'un service client de qualité et d'innovation en matière d'amélioration de l'outil industriel ou de création de nouvelles filières. En 2019, le groupe a poursuivi le déploiement de « MyPaprec », sa plateforme en ligne qui permet à ses clients de consulter des rapports sur le tonnage ou le taux de recyclage de leurs déchets et de demander des prestations complémentaires.

PAPREC a également poursuivi cette année le développement de son offre de gestion déléguée des sites industriels, qui consiste à placer des salariés PAPREC directement sur le site du client

Quelques contrats majeurs gagnés ou renouvelés en 2019

CONTRATS GAGNÉS :

Danone, Conforama, Leroy Merlin, Yoplait.

CONTRATS RENOUVELÉS :

Amazon, Renault.

pour augmenter les taux de valorisation des déchets collectés. Cette solution a été la clé du succès pour Conforama : en 2019, PAPREC a accompagné 55 boutiques en difficulté de valorisation et de maîtrise du déchet. En un an, le taux moyen de recyclage est passé de 18 % à 54 %, grâce à l'accompagnement de PAPREC.



938 M€

de chiffre d'affaires issu des contrats industriels

99,2 %

taux de renouvellement/pérennisation des contrats

7 Mt

de déchets collectés

03





PAPREC, accélérateur de la transition vers une économie plus sobre

L'activité de collecte et de recyclage de PAPREC contribue de manière intrinsèque au développement d'une économie circulaire et vertueuse au sein des territoires où il est implanté. L'activité du groupe permet d'éviter le recours à des matières premières vierges, évitant ainsi le rejet des émissions de gaz à effet de serre associées dans l'atmosphère et participant à la protection de la biodiversité mondiale.

Le développement de l'économie circulaire

Collecter, trier, recycler, valoriser : par ces trois étapes PAPREC contribue à redonner une seconde vie aux déchets et ainsi à allonger la durée de vie des matières utilisées, dans une logique d'économie circulaire. Pour ce faire, PAPREC a pris les engagements et déployé des actions innovantes :

Élargissement des catégories de déchets traités :

En 2019, le groupe a investi pour être capable de recycler de nouvelles matières (films plastiques, chutes de pots de yaourts, etc.) dans ses chaînes de tri ou pour réduire les coûts de traitement des déchets, et ainsi diminuer la part des déchets ultimes en bout de chaîne.

Augmentation des taux de collecte :

la collaboration avec les éco-organismes, la robotisation, la collecte en porte-à-porte via EasyCollecte, les actions de sensibilisation auprès du grand public ou encore la gestion déléguée des sites industriels permettent au groupe d'atteindre de meilleurs taux de collecte.

Progression des taux de valorisation :

PAPREC investit sans cesse dans de nouvelles technologies améliorant le taux de valorisation des déchets (robots trieurs ayant recours à l'intelligence artificielle, chaînes de tri optique de haute précision, etc.).

Ces engagements et actions contribuant au développement de l'économie circulaire

En 2019, PAPREC a été lauréat d'une subvention européenne H2020 pour le recyclage des plastiques composites avec fibres de carbone. Auparavant destinées à l'enfouissement, PAPREC travaille avec l'Université de Bordeaux, Toray et Airbus pour recycler les fibres de l'aéronautique et les revendre.





sont rendues possibles grâce à une politique d'investissement ambitieuse : le groupe dispose aujourd'hui d'un outil industriel à la pointe de la technologie et répond aux défis posés par la réglementation et l'intégration des nouvelles filières.

PAPREC mise également sur le digital pour accompagner ses métiers au quotidien : véhicules

de collecte connectés et géo-guidés, numérisation des tournées, partage des données via un portail sécurisé ou Centre d'Analyse et d'Expertise Digitale.

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire promulguée le 10 février 2020 marque une nouvelle étape dans l'arsenal réglementaire déployé ces dernières années pour créer les conditions d'une économie durable et prospère. Par son activité, PAPREC contribue directement à l'atteinte des objectifs de ce nouveau texte.

En particulier, le groupe peut aider à l'atteinte des objectifs ci-dessous :

- atteindre 100 % de plastique recyclé d'ici 2025 ;
- améliorer la collecte des déchets des collectivités locales ;
- interdire la destruction des invendus non alimentaires neufs, donner ou recycler les produits d'ici fin 2021 ou 2023 ;
- favoriser le réemploi ou la valorisation des déchets de chantier ;
- lutter contre les dépôts sauvages ;
- élargir les filières REP à de nouvelles familles (jouets, voitures, Déchets d'Emballages Industriels et Commerciaux, etc.).

Par ailleurs, le texte de loi enrichit également le dispositif actuel d'information des consommateurs sur le geste de tri. Par ses actions de journées portes ouvertes sur ses sites et des ateliers organisés, PAPREC participe à son échelle à la sensibilisation du grand public sur ce sujet.

Pont-Sainte-Maxence, la dernière-née des usines de traitement des D3E

Suite à un incendie, PAPREC choisit en 2016 d'investir 10 M€ dans une nouvelle chaîne de démantèlement des D3E qui est aujourd'hui un exemple en matière d'innovation technique et de sécurité. Des contrôles et pesées sont réalisés à chaque étape dans un bâtiment entièrement équipé de caméras thermiques. Au total, la chaîne peut traiter 12 000 tonnes de D3E chaque année.

La lutte contre le réchauffement climatique

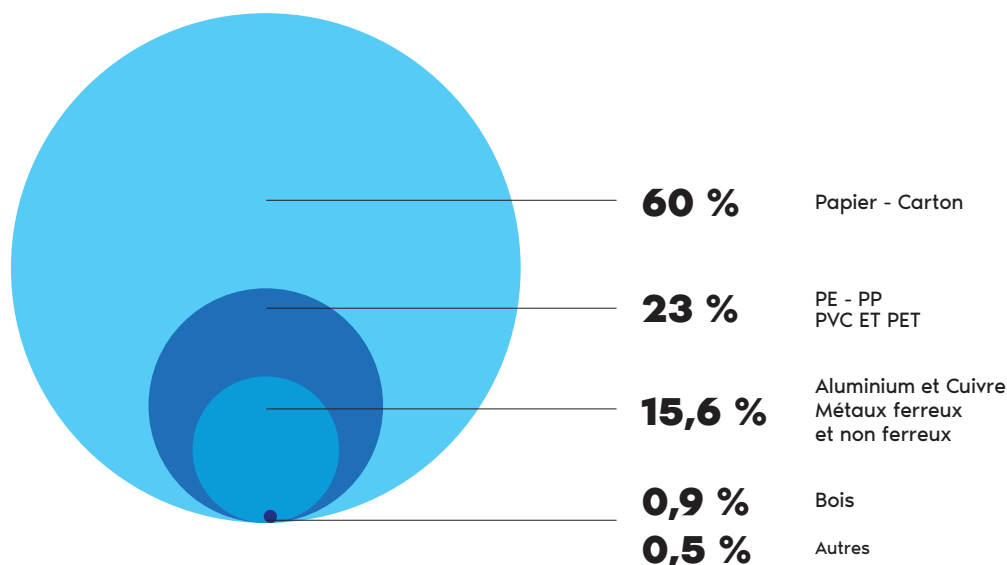
Les activités de PAPREC contribuent de manière intrinsèque à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et à la préservation des ressources fossiles : la production de matières recyclées permet d'éviter l'extraction de matières premières vierges et donc d'économiser l'énergie dite de « première fonte ».

Depuis 2011, PAPREC suit l'évolution de ses émissions de gaz à effet de serre : 79 % sont liées à la consommation de carburant des véhicules

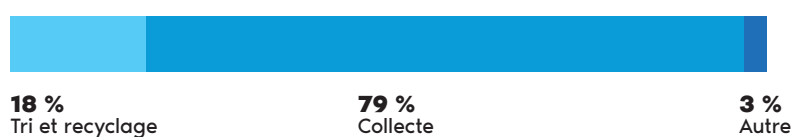
de collecte et 18 % à l'énergie nécessaire au fonctionnement des centres de tri et des usines.

C'est pourquoi, le groupe a investi ces dernières années pour réduire son impact environnemental en mettant notamment en place plusieurs actions : optimisation des tournées de collectes grâce à l'utilisation de la géolocalisation en direct, recours à des véhicules hybrides ou fonctionnant aux biocarburants, formation des chauffeurs à l'écoconduite et recours au transport fluvial.

Répartition des émissions évitées



Répartition des émissions de GES par activités



La protection de la biodiversité

En donnant une seconde vie aux déchets et en évitant ainsi la surexploitation des ressources et des milieux naturels, PAPREC Group a construit son modèle économique autour d'activités fortement contributrices à la protection de l'environnement.

PAPREC œuvre également à l'échelle locale pour contrôler l'impact de ses usines sur leur environnement immédiat via le déploiement progressif

de systèmes de management environnemental sur l'ensemble de ses sites. En 2019, 107 sites de traitement disposaient ainsi de la certification ISO 14001 ou d'une certification équivalente. Le groupe réalise également des audits de certification qui permettent la création de plans d'actions à l'échelle des sites, dont la mise en œuvre et le niveau d'avancement sont suivis par les responsables de sites.

Ces dernières années, PAPREC a renforcé son engagement en faveur de la biodiversité via un panel d'actions telles que :

- la signature en 2018 de l'engagement « Act4nature » pour intégrer des actions de préservation de la biodiversité dans l'ensemble de ses activités ;
- la rédaction du « Plan d'Actions Biodiversité » qui regroupe l'ensemble des actions mises en œuvre à cet effet, avec des volets sur la sensibilisation des collaborateurs et la maîtrise des impacts associés aux activités d'enfouissement du groupe ;
- l'expérimentation de projets de restauration des sols via le centre PAPREC Agro situé en Dordogne et récompensé en avril 2019 par la Commission européenne et le Prix du Développement Durable.



14 M€

dédiés à la protection environnementale

107

sites disposant d'une certification environnementale

04



An aerial photograph of a coastline. The top half of the image shows deep turquoise water with some white foam from waves. The bottom half shows a rugged coastline with dark, rocky cliffs and patches of green vegetation. A road or path runs along the base of the cliffs.

PAPREC, employeur responsable et local

Combattre les discriminations, encourager et former les talents,
privilégier l'esprit d'équipe, viser l'excellence :
tels sont les quatre objectifs placés au cœur du modèle économique
de PAPREC Group et de son ADN depuis sa création.

La sécurité des collaborateurs, enjeu prioritaire du groupe

Conscient d'opérer dans un secteur industriel où les risques de santé-sécurité sont élevés (accidents de la route, incendies, répétitivité et pénibilité du travail, etc.), le groupe a fait de la santé-sécurité de ses collaborateurs une priorité. L'année 2019 a été celle de l'unification des services Qualité Sécurité Environnement (QSE) de PAPREC et de Coved. Les procédures en place et les indicateurs suivis ont été revus pour apporter de l'opérationnalité et du pragmatisme aux pratiques existantes dans les deux sociétés.

Chaque région compte désormais un manager QSE pour compléter l'action du service QSE central. Des réunions régulières entre les managers concernés et la direction QSE sont organisées pour partager les bonnes pratiques et échanger sur les axes d'amélioration à mettre en place dans les sites. La formation des responsables de sites à la culture sécurité et à l'application du Manuel Sécurité sur tous les sites qui avait été lancée en 2018 s'est poursuivie en 2019. Par ailleurs, l'ensemble des certifications sécurité de PAPREC et de Coved

ont été renouvelées cette année. L'objectif pour 2020 est d'obtenir des certificats uniques par métier de spécialité (D3E, déchets dangereux, etc.). PAPREC mesure et suit plusieurs indicateurs d'accidentologie afin d'évaluer l'efficacité des mesures prises en matière de sécurité.

Ainsi, en 2019, le taux de fréquence des accidents du travail est descendu à 31,54 (contre 41,99 en 2018) et le taux de gravité a atteint 1,65 (contre 1,58 en 2018). Les objectifs qui avaient été fixés en 2019 ont donc été atteints (38,5 de taux de fréquence et 1,45 de taux de gravité).

72

audits réglementaires internes réalisés

7,7 M€

investis dans la sécurité



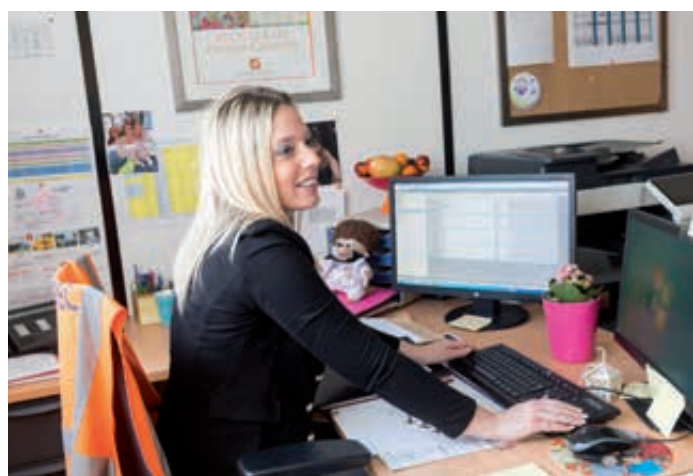
Le développement des compétences des collaborateurs



Conscient que ses salariés constituent un des piliers de son modèle économique, PAPREC a placé le développement des compétences de ses salariés au cœur de ses priorités. PAPREC s'engage ainsi à contribuer à leur employabilité.

Depuis la fin de l'année 2018, les directions des Ressources humaines de Coved et de PAPREC ont été unifiées. Chaque région compte désormais une équipe RH épaulée par les équipes centrales. La nouvelle direction a publié une feuille de route commune (2019-2020) qui définit l'évolution des salariés et la mobilité au sein du groupe comme des enjeux prioritaires.

Ainsi en 2019, ce sont 70 182 heures de formation qui ont été délivrées aux collaboratrices et collaborateurs du groupe. Un outil de suivi a été utilisé toute l'année pour surveiller le déploiement du plan de formation 2019. En parallèle, PAPREC a créé le site interne « Carrières », une plateforme numérique pour comprendre la culture d'entreprise PAPREC, découvrir ses métiers, consulter les offres,



déposer sa candidature et favoriser la mobilité interne. Pour identifier et fidéliser de nouveaux talents, PAPREC mise également sur le recrutement d'alternants et de stagiaires. En 2019, 95 alternants ont été recrutés. Une journée leur a été dédiée en Bretagne pour favoriser la création d'un esprit de cohésion et d'entraide au sein de la promotion. Le Groupe a également créé un site internet dédié aux offres d'emplois et aux recrutements, carrieres.paprec.com/.

710

Nombre de promotions internes

21,2

Nombre moyen d'heures de formation / employé formé

Promouvoir la diversité et l'égalité professionnelle



Le modèle de croissance de PAPREC s'est construit sur une volonté de contribuer à une société plus fraternelle. Depuis sa création, le groupe s'engage ainsi pour la promotion de l'égalité des chances, de la diversité et de la laïcité.

En 2014, après consultation des salariés, le groupe a adopté une charte de la diversité

et de la laïcité. Respecter chaque salarié dans la diversité de ses opinions, de sa culture, de sa formation ou encore de son âge sont autant de valeurs fondamentales pour PAPREC. La charte impose notamment la neutralité religieuse au sein de l'entreprise et le rejet des discriminations. En 2019, PAPREC a racheté Résilience, une entreprise dont le but est d'insérer les personnes éloignées de l'emploi.

Conscient que l'intégration des femmes dans les effectifs de certains postes spécifiques reste un enjeu fort pour PAPREC, et conformément à la réglementation nationale, six entités de PAPREC ont calculé en 2019 leur index d'égalité professionnelle. Celui-ci était de 83/100 (la réglementation détermine un objectif de 75/100).

PAPREC s'engage également pour soutenir l'intégration des salariés en situation de handicap au sein de ses métiers. En 2019, ils étaient 316 au sein du groupe. La Corbeille Bleue, filiale de PAPREC, a acquis « Le Petit Plus », une entreprise de l'Économie sociale et solidaire (ESS) qui emploie 70 salariés en situation de handicap pour collecter et trier des déchets de bureau. Son fondateur est devenu le directeur de l'ESS au sein de PAPREC.

18 %

d'administrateurs féminins
au sein du Conseil de Surveillance

28,8 %

Ratio de femmes VS hommes global
dans les positions de management

316

Nombre de salariés en situation de handicap

59

Nombre de nationalités

Promouvoir le bien-être des salariés

En 2019, PAPREC a totalement revisité son site historique à La Courneuve en construisant un nouveau bâtiment dédié au recyclage des papiers-cartons, son activité d'origine. Depuis 2017, PAPREC mène une politique visant à œuvrer au bien-être au travail des collaborateurs.

Après avoir procédé au réaménagement de son siège à Saint-Herblain en créant une salle dédiée au repos des salariés et à la lecture, PAPREC a créé à La Courneuve la « PAPREC Academy » qui regroupe des terrains de squash, tennis et foot en salle.

Enquête sociale : PAPREC/Coved, à l'heure du bilan

En novembre 2019, 77% des salariés ont participé à l'enquête sociale pour l'ensemble du groupe. Résultats : les taux de satisfaction des salariés sont élevés sur la plupart des sujets abordés et leur niveau de connaissance sur les orientations du groupe est important.



Mécénat, sponsoring et philanthropie



36

PAPREC soutient des initiatives et associations dont les valeurs concordent avec celles du groupe, dans le secteur du sport, de la culture de la santé et de la protection de l'environnement.

PAPREC s'engage dans le Vendée Globe

PAPREC s'est alliée à Arkea pour concourir au prochain Vendée Globe avec le skipper Sébastien Simon.

PAPREC s'engage aux côtés de France Nature Environnement

Fin 2018, PAPREC a signé une convention de trois ans avec France Nature Environnement, la fédération française d'associations de

protection de la nature et de l'environnement qui représente 3 500 associations. Au programme : échanges d'expertises sur l'économie circulaire et rédaction d'un référentiel d'évaluation de la valeur ajoutée environnementale, sociale et sociétale des démarches du groupe en matière d'économie circulaire.

PAPREC, partenaire du World Cleanup day

Cette année encore, PAPREC a soutenu le World Cleanup Day, une journée mondiale organisée pour ramasser les déchets abandonnés dans les espaces naturels ou dans les villes. Coved Châteauroux a par exemple signé une convention de partenariat avec sa région et organisé



le 21 septembre une série d'opérations dans l'Indre et des animations au sein d'un éco-village.

PAPREC mécène de l'Institut Gustave Roussy

Depuis 2018, PAPREC finance le premier centre européen de lutte contre le cancer. L'institut Gustave Roussy est un centre de soins, de recherche et d'enseignement, qui prend en charge les patients atteints de tous types de cancers.

PAPREC s'engage pour la réinsertion

L'agence PAPREC Sud Ouest 46 a participé à « Transforme l'essai en citoyenneté », un dispositif du service pénitentiaire d'insertion

et de probation du Lot. Au cours de trois journées de stage, neuf personnes placées sous l'autorité de la justice ont été accueillies sur le site pour réaliser des ateliers de découverte des métiers du recyclage et être accompagnées par un parrain salarié de PAPREC. À l'issue de ces journées, les participants ont reçu un certificat.

PAPREC mécène de l'Opéra National de Paris

L'Opéra National de Paris a fêté cette année ses 350 ans. Depuis 1998, PAPREC soutient la création à l'Opéra National de Paris au sein de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris (AROP). En 2007, le groupe devient mécène de l'Opéra et en 2010 il devient le mécène principal du Ballet.

Tableaux d'indicateurs RSE

Profil et Gouvernance

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PAPREC Group	PAPREC Group	PAPREC Group		
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
Nombre de réunions du conseil de surveillance	NB	5	5	5	G4 34	
Taux de participation au conseil de surveillance	%	98%	98%	98%	G4 34	
Pourcentage d'administrateurs indépendants	%	20%	20%	20%	G4 34	
Pourcentage d'administrateurs féminins	%	18%	18%	18%	G4 34	
COMITÉ EXÉCUTIF (OU COMITÉ DE DIRECTION)						
Nombre de membres du comité exécutif	NB	14	15	19	G4 34	
Nombre de réunions du comité exécutif / comité de direction	NB	11	11	11	G4 34	
AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE						
Nombre de réunions du comité d'audit	NB	3	2	3	G4 33	
Taux de participation aux réunions du comité d'audit	%	100%	100%	100%	G4 33	
Dépenses de vérification externe des comptes (Commissaires aux Comptes)	K€	880	1 016	983	G4 33	
INFORMATION FINANCIÈRE						
Valeur totale des actifs	K€	1 855 720	1 984 888	2 111 253	G4 9	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
Immobilisations corporelles	K€	1 442 773	1 678 966	1 805 042	G4 9	
Chiffre d'affaires consolidé	K€	1 310 941	1 413 198	1 406 586	G4 9	
Répartition du chiffre d'affaires par type de clients					G4 9	
Collectivités locales	%	29,6%	29,3%	32,5%	G4 9	
Entreprises privées	%	70,4%	70,7%	67,5%	G4 9	
Montant des investissements matériels du groupe	K€	96 070	137 412	128 427	G4 9	
Montant des investissements de croissance externe	K€	198 698	71 258	7 139	G4 9	
Total des investissements du groupe	K€	294 768	238 670	135 566	G4 9	
Nombre de réunions des comités d'intégration des nouvelles entités ayant rejoint le Groupe dans l'année	NB	15	31	36	G4 9	
IMPLANTATIONS						
Nombre total de sites PAPREC	NB	233	252	257	G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
En France	NB	227	246	250	G4 6	
En Suisse	NB	6	6	7	G4 6	
Nombre de sites par type en France					G4 6	
Usines	NB	120	132	136	G4 6	
Agences commerciales et bureaux	NB	15	17	17	G4 6	
Autres (sites de regroupement, éco-site, usines en construction...)	NB	67	68	68	G4 6	
Centres d'enfouissement	NB	27	29	29	G4 6	

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 - Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PAPREC Group	PAPREC Group	PAPREC Group		
IMPLANTATIONS (suite)						
Types de sites industriels en France					G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
Plateformes de stockage de déchets dangereux	NB	5	5	5	G4 6	
Centres de stockage de déchets ultimes	NB	27	29	29	G4 6	
Usines de compostage	NB	13	13	13	G4 6	
Usines DEEE	NB	13	13	13	G4 6	
Usines Plastiques	NB	10	10	10	G4 6	
Usines de traitement pour les déchets de chantier	NB	8	9	9	G4 6	
Usines de recyclage des vieux papiers, DIB, Bois	NB	76	81	84	G4 6	
Usines de destruction confidentielle des papiers de Bureaux	NB	12	12	12	G4 6	
Usines de tri de Collecte Sélective	NB	24	30	31	G4 6	
Usines de recyclage des ferrailles et métaux	NB	14	14	14	G4 6	
IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL						
Pourcentage d'emplois directs locaux	%	100%	100%	100%		Impacts économiques
INNOVATION						
Nombre d'heures dédiées à l'innovation	NB	24 528	24 955	21 056	INN 1	
Dépenses de R&D et d'innovation éligibles à Crédit d'Impôt	K€	3 724	3 396	3 741		
CIR	K€	1 106	1 019	1 117	INN 1	

Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2016 + COVED + DELTA	Périmètre 2017 + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo		
EMPLOIS ET EFFECTIFS						
Effectif total moyen annuel*	Nb salariés	8 273	8 771	9 618	LA 1	Emploi
Effectif du périmètre du Rapport	Nb salariés	7 604	7 998	9 270	LA 1	
Répartition par Division					LA 1	
Sièges et Agences Commerciales	%	10,0%	12,18%	12,67%	LA 1	
Usines et autres	%	90,0%	87,82%	87,33%	LA 1	
Répartition de l'effectif par zone géographique					LA 1	
France	Nb	7 454	7 998	9 120	LA 1	
Suisse	Nb	150		150	LA 1	
Répartition de l'effectif par type de contrat					G4 10	
CDI	%	85,8%	83,2%	83,3%	G4 10	
CDD et intérim	%	11,9%	15,4%	14,9%	G4 10	
Autre type de contrat : apprentis et contrats professionnels	%	2,3%	1,4%	1,9%	G4 10	

*Périmètre = PAPREC Group

Performance sociale

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2016 + COVED + DELTA	Périmètre 2017 + Ovalle	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo		
EMPLOIS ET EFFECTIFS (suite)						
Répartition de l'effectif par statut					G4 10	Emploi
Cadres	%	10,6%	10,6%	13,9%	G4 10	
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	%	14,3%	12,2%	11,7%	G4 10	
Employés - ouvriers	%	75,1%	77,3%	74,5%	G4 10	
Répartition des salariés par âge					LA 1	
Salariés de moins de 30 ans	%	12,1%	12,9%	13,2%	LA 1	
Salariés de 30 à 49 ans	%	57,7%	56,7%	55,3%	LA 1	
Salariés de plus de 50 ans	%	30,3%	30,5%	31,5%	LA 1	
Age moyen	Années	42,65	42,93	42,91	LA 1	
Ancienneté moyenne au sein du groupe (ou de l'entité intégrée au groupe PAPREC)	Années	8,16	8,81	8,57	LA 1	
MOUVEMENTS DANS L'EFFECTIF						
Nombre d'embauches par statut	Nb salariés	1 099	1 554	1 840	LA 1	Emploi
Cadres	Nb salariés	69	124	223	LA 1	
Agents de maîtrise et Assimilés cadres	Nb salariés	148	124	148	LA 1	
Employés - ouvriers	Nb salariés	879	1 156	1 469	LA 1	
Pourcentage des embauches en CDI	%	78,1%	62,8%	70,1%	LA 1	
Nombre de départs et répartition par motif de départ	Nb	1 074	1 138	1 209	LA 1	
Rupture de période d'essai	%	4,0%	4,3%	2,2%	LA 1	
Fin de CDD ou d'interim	%	31,3%	32,5%	27,3%	LA 1	
Départ en retraite	%	6,2%	5,9%	7,3%	LA 1	
Licenciements	%	20,0%	19,2%	17,0%	LA 1	
Départs volontaires et démissions	%	23,2%	21,0%	21,8%	LA 1	
Autres	%	15,5%	17,1%	24,3%	LA 1	
Taux de départ	%	14,1%	12,4%	16,5%	LA 1	
Taux de rotation	%	14,3%	16,33%	16,06%	LA 1	
Nombre de candidatures reçues (web + courrier)	Nb	14 555	33 292	40 429	LA 1	
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL						
Dépenses totales de santé et sécurité au travail (formation, achat d'équipement)	K€	5 053	6 089	7 721	LA 6 & 7	Santé et sécurité
Taux de fréquence des accidents de travail	taux	35,29	41,99	31,54	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de fréquence des accidents de travail	taux	49,2	48,9	47	LA 6 & 7	
Taux de gravité des accidents du travail	taux	1,44	1,58	1,65	LA 6 & 7	
Moyenne professionnelle des taux de gravité des accidents de travail	taux	3,3	3,3	3,6	LA 6 & 7	
Nombre de jours calendaires perdus pour cause d'accident du travail	Nb	17 238	20 401	20 761	LA 6 & 7	Organisation du travail
Taux d'absentéisme	taux	5,05	5,45	5,75	LA 6 & 7	

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2016 + COVED + DELTA	Périmètre 2017 + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo		
RELATIONS AVEC LES SALARIÉS						
Nombre d'accords collectifs	Nb	68	75	76	LA 4	Relations sociales
Pourcentage de salariés couverts par ces accords collectifs	%	100%	100%	100%	LA 4	
Nombre de délégués syndicaux	Nb	31	32	47	LA 4	
Taux de participation aux élections professionnelles	%	66%	76%	63%	LA 4	
Nombre de représentants élus	Nb	514	527	489	LA 5	Santé et sécurité
FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES						
Nombre d'heures moyen de formation par salarié formé	Nb	21,2	22,4	21,2	LA 9	Formation
Nombre total d'heures de formation	Nb	62 353	63 737	70 182	LA 9	
Nombre de promotions internes	Nb salariés	231	563	710	LA 10	
Dont employé à agent de maîtrise et ouvrier à agent de maîtrise	Nb salariés	44	63	74	LA 10	
Dont agent de maîtrise à assimilé cadre ou cadre	Nb salariés	34	37	33	LA 10	
Nombre de parcours d'intégration pour les nouvelles recrues	Nb	146	119	122	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les agents de maîtrise	Nb jours	15	15	15	LA 10	
Durée moyenne des parcours d'intégration pour les cadres	Nb jours	30	30	30	LA 10	
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES						
Répartition des salariés par genre					LA 1	Emploi
Hommes (%)	%	81,6%	81,2%	80,5%	LA 1	
Femmes (%)	%	18,4%	18,8%	19,5%	LA 1	
Répartition des femmes par statut	%				CLT 1	Diversité et égalité des chances
Cadres		16,6%	18,2%	20,5%	CLT 1	
Agents de maîtrise		26,5%	25,5%	23,0%	CLT 1	
Employés - ouvriers		56,9%	56,4%	56,5%	CLT 1	
Proportion de femmes par statut	%				CLT 1	
Cadres		22,6%	30,0%	28,8%	CLT 1	
Agents de maîtrise		27,6%	39,8%	38,4%	CLT 1	
Employés - ouvriers		8,1%	13,9%	14,8%	CLT 1	
Nombre d'embauches de salariés de plus de 50 ans	Nb	55	190	252	CLT 1	
Nombre d'embauches de salariés en situation de handicap	Nb salariés	24	10	26	CLT 1	
Nombre de salariés en situation de handicap	Nb salariés	328	342	316	CLT 1	
Taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap	%	72%	89%	75%	CLT 1	
Nombre de pays de naissance des collaborateurs	Nb	74	75	80	CLT 1	
Nombre de nationalités	Nb	41	43	59	CLT 1	

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2016 + COVED + DELTA	Périmètre 2017 + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo		
RÉMUNÉRATION						
Masse salariale	k€	182 059	193 378	218 268	LA 1	Emploi
Salaire minimal brut par mois	€	1 773	1 811	1 835	EC 1	
Salaire moyen annuel brut hors charges sociales par statut	k€	29,7	29,6	31,9	LA 1	
Cadres	k€	59,2	55,5	55,0	LA 1	
Agents de maîtrise	k€	30,9	33,6	34,5	LA 1	
Employés - ouvriers	k€	24,3	25,0	27,7	LA 1	
Index d'égalité professionnelle*	Nb	N/A	N/A	83		
CONDITIONS DE TRAVAIL						
Part des ouvriers avec des horaires de travail par roulement	%	7,78%	5,06%	4,60%	LA 1	Organisation du travail
Pourcentage de travailleurs intérimaires issus d'agences avec lesquelles nous avons des accords sur le travail illégal	%	100%	100%	100%	LA 1	

Performance environnementale

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2016 + COVED + DELTA	Périmètre 2017 + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo		
RECYCLAGE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS*						
Tonnage total	Milliers de tonnes	10 735	11 656	12 175	EN 1 & 2	Matières premières
Masse totale de déchets recyclés	Milliers de tonnes	8 159	8 906	9 444	EN 1 & 2	
% de déchets collectés par le groupe PAPREC	%	69,06%	71,57%	75,04%	EN 1 & 2	
% de déchets en apport direct (amenés directement sur le site du groupe PAPREC)	%	15,34%	13,73%	13,10%	EN 1 & 2	
% de Matières Premières Issues du Recyclage achetées (négoce)	%	15,60%	14,70%	11,87%	EN 1 & 2	
Taux de recyclage atteint par type de déchets (%)					EN 1 & 2	
Papier (donnée moyenne du secteur)	%	98%	98%	98%	EN 1 & 2	
Plastique	%	86%	86%	86%	EN 1 & 2	
DIB (calculé en sortie d'usine sur 4 sites possédant une chaîne de tri DIB)	%	61%	67%	67%	EN 1 & 2	
Déchets de chantier (calculé en sortie des usines de PAPREC Chantiers)	%	76%	76%	76%	EN 1 & 2	
Déchets D3E	%	79%	79%	79%	EN 1 & 2	
Collecte sélective	%	84%	80%	80%	EN 1 & 2	
Bois (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2	
Ferrailles (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2	
Métaux (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2	
Déchets verts (donnée moyenne du secteur)	%	99%	99%	99%	EN 1 & 2	
Taux de recyclage global des usines	%	75,0%	76,4%	77,6%	EN 1 & 2	

*Périmètre = PAPREC Group

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2016 + COVED + DELTA	Périmètre 2017 + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo		
ENERGIE						
Consommation énergétique					EN 3 & EN 4	Utilisation durable des ressources
Consommation d'électricité	MWh	116 000	183 000	161 940	EN 3	
Gasoil	kLitres	48 219	54 690	53 979	EN 3 & EN 4	
Production d'électricité en ISDND	MWh	45 653	45 523	48 606	EN 3 & EN 4	
Chaleur en autoconsommation en ISDND	MW	35 311	36 059	42 388	EN 3 & EN 4	
Biométhane injecté	MWh	9 119 187	10 862 602	8 986 000	EN 3 & EN 4	
Coût de la consommation d'énergie électrique	k€	9 000	13 000	11 765	EN 3 & EN 4	
BILAN GES*						
Emissions de GES (scope 1 et 2 d'après GHG Protocol)	teqCO ₂		323 541	326 509	EN 15 & 16	Changement climatique
dont émissions de GES liées à l'activité de recyclage	teqCO ₂	162 566	191 755	193 655	EN 15 & 16	
Emissions de GES évitées du fait de l'activité de recyclage	teqCO ₂	4 583 558	4 540 089	4 649 316	EN 19	
TRANSPORT						
Nombre de sites connectés					EN 30	Politique générale en matière environnementale
Rail	Nb	7	7	7	EN 30	
Eau	Nb	6	6	6	EN 30	
Doublement connectés	Nb	2	2	2	EN 30	
Tonnages transportés par voie fluviale (collecte de déchets en logistique amont et déchets sortants en logistique aval, par ex les gravats)	Tonnes	111 549	107 887	103 266	EN 30	Changement climatique
Pourcentage de camions en Euro 5, Euro 5 EEV et Euro 6	%	46,17%	51,70%	65,23%	EN 15 & 16	
Pourcentage de véhicules particuliers achetés dans l'année et émettant moins de 120 g de CO2 / km	%	93%	91%	96%	EN 15 & 16	
MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES						
Budget dédié à la protection environnementale	k€	11 100	8 135	14 110	EN 31	Politique générale en matière environnementale
Nombre de sites disposant d'au moins une certification	Nb	111	177	168	G4 15	
Nombre de sites (entités) certifiés ISO 14001	Nb	103	104	107	G4 15	
Nombre de sites (entités) certifiés ISO 9001	Nb	111	115	107	G4 15	
Nombre de sites certifiés OHSAS 18001	Nb	17	19	20	G4 15	
Nombre de triple certification (OHSAS 18001, ISO 9001 et ISO 14001)	Nb	11	16	17	G4 15	
Pourcentage de sites disposant d'un système de management environnemental (ISO14001 ou équivalent)*	%	60%	64%	72%	G4 15	

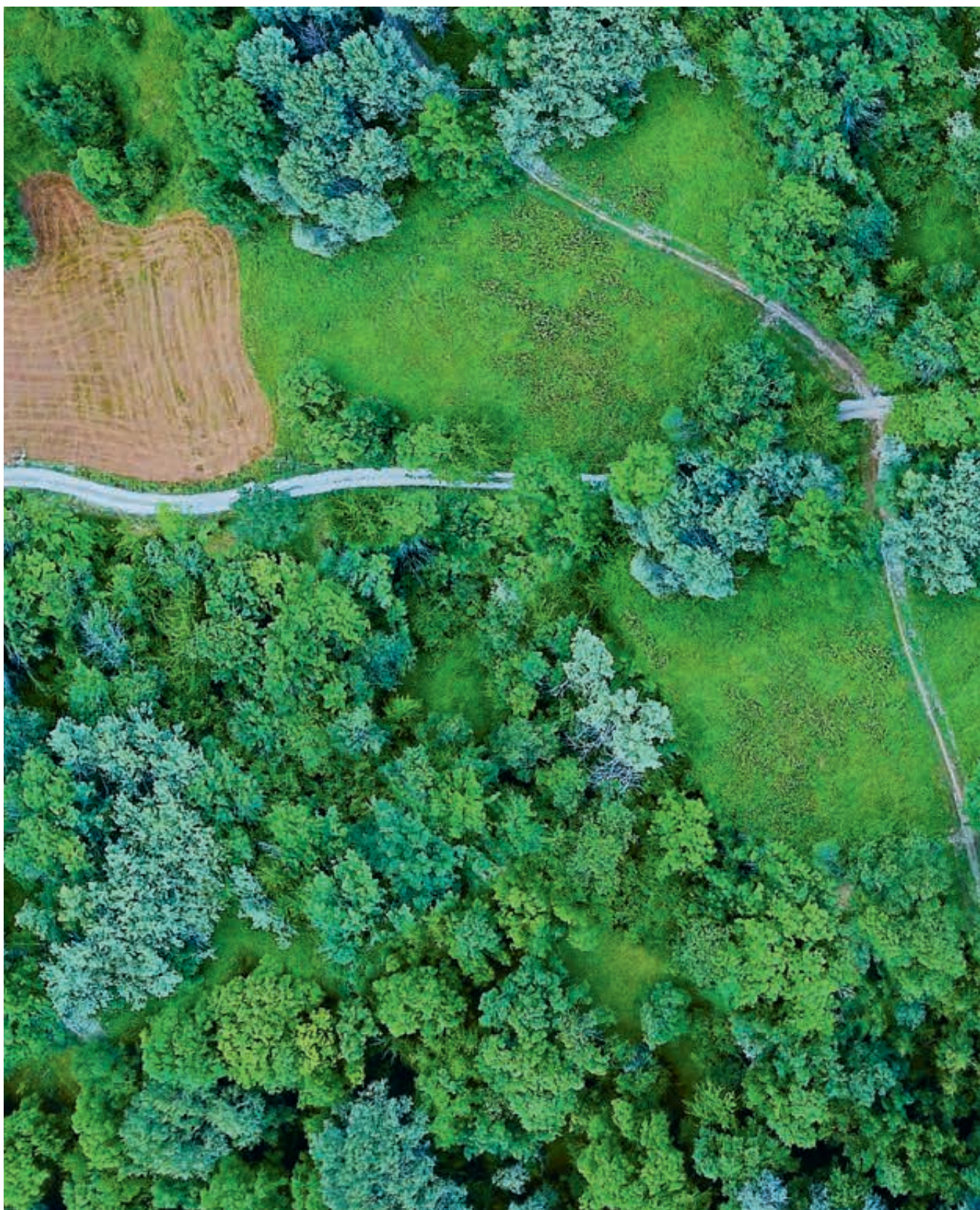
INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI 4	Référence aux thèmes de la loi Grenelle 2 – Art. R. 225-102.1 (Décret n° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2016 + COVED + DELTA	Périmètre 2017 + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo		
MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES (suite)						
Nombre de sites de traitement sans aucune certification	Nb	37	33	23	G4 15	Politique générale en matière environnementale
dont présents dans le groupe depuis moins de 3 ans	Nb	30	27	13	G4 15	
Part des ventes de matières premières issues du recyclage certifiées ISO 9001	%	100%	100%	100%	G4 15	
Pourcentage de sites de traitement et de tri classés ICPE	%	100%	100%	100%	G4 15	
Pourcentage des sites de traitement classés ICPE soumis à autorisation	%	88%	63%	63%	G4 15	
Pourcentage des sites de traitement classés ICPE soumis à enregistrement	%	N/A	21%	20%	G4 15	
Pourcentage des sites de traitement classés ICPE soumis à déclaration	%	12%	16%	17%	G4 15	
Nombre de visites DREAL ICPE	Nb	41	44	73	G4 15	
Nombre de nouvelles autorisations ICPE reçues	Nb	31	5	15	G4 15	
Nombre d'audits réglementaires internes	Nb	118	71	72	G4 15	
Nombre de courriers échangés avec l'administration (envoyés et reçus)	Nb	921	784	795	G4 15	

Engagements sociétaux

INDICATEURS	UNITÉ	2017	2018	2019	GRI 4	ARTICLE 225
PÉRIMÈTRE		Périmètre 2016 + COVED + DELTA	Périmètre 2017 + Ovalie	Périmètre 2018 + Ikos + Deroo		
SPONSORING ET MÉCÉNAT*						
Budget global de sponsoring sportif	k€	1 873	1 617,4	1 627	SO 1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise
Budget global de mécénat	k€	1 019,7	1 107,6	1 512	SO 1	
PRATIQUES RESPONSABLES DANS LES ACHATS						
Dépenses auprès d'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et d'Entreprises Adaptées agréés auprès de l'AGEFIPH	k€	556	755	1 100	SO 1	Sous-traitance et fournisseurs
Pourcentage des dépenses d'intérim auprès des sociétés engagées dans l'accord de lutte contre les faux papiers et l'usurpation d'identité	%	100%	100%	100%	G4 56	

*Périmètre = PAPREC Group

PAPREC Group SAS au capital de 124 269 550 € - 489 455 360 RCS Paris
7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris - Tél : 01 42 99 43 10
Direction du Développement Durable : Sébastien Ricard - sebastien.ricard@paprec.com
Conseil : ET-Sustainable Performance & Transformation.
Crédits Photo : Photo en couverture - Ties Rademacher/Unsplash.
Ouvertures des chapitres: Unsplash : Jeremy Bishop / Jean Wimmerlin / Michael Baccin / Etienne Lehuédé.
Photos intérieures : Stéphane Grangier / Arthur Joncour / Clément Mahoudeau / Camille Millerand /
Didier Savanier / Benjamin Sellier / Stéphanie Tetu / Photopointcom/ Gerfor Paprec/ PAPREC Group
Conception et réalisation : Allégories Créations - allegoriescreations.com



7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris
Tél.: +33 (0)1 42 99 43 10
Fax : +33 (0)1 42 99 43 31
www.paprec.com